



RESPONSABLE DE MISSION EXPERT-COMPTABLE

Experts-Comptables et commissaires aux comptes

Le/la responsable de mission est un élément essentiel au sein d'un cabinet d'expertise comptable car c'est lui/elle qui coordonne la production des documents de son équipe :

- *Il prépare la mission et le planning des travaux,*
- *Il assure les contacts avec les clients et l'Expert-Comptable,*
- *Il supervise et coordonne les travaux des assistants comptables sous l'autorité de l'Expert-Comptable.*



Salaire débutant
2 000 - 3 000 € brut

Domaine d'activité
Expertise comptable

Autres appellations
Responsable ou Chargé(e) de dossier / Collaborateur(trice) comptable confirmé(e)



MISSIONS :

Le/la responsable de mission intervient d'un point de vue fonctionnel tout au long de la mission d'expertise comptable. Ces missions sont entre autres les suivantes :

- Organiser la production des dossiers dont il/elle a la charge et soumettre ses propositions pour validation au Responsable de clientèle (plan de mission, planning, répartition des travaux).
- Il/elle est en charge de la vérification de la « révision comptable » : une fois les opérations comptables saisies, s'assure qu'elles sont toutes justifiées. Il/elle effectue les rapprochements avec l'exercice précédent et rédige des commentaires et recommandations de gestion.

- Rédiger la note de synthèse, préparer le projet de bilan.
- Participer à la présentation du bilan chez le client, avec l'expert-comptable signataire.

D'un point de vue opérationnel, il/elle encadre techniquement les assistants comptables qui interviennent sur les dossiers dont il/elle a la charge : il/elle les aide à résoudre les difficultés qu'ils rencontrent sur les dossiers. Il/elle rédige des notes d'actualité comptable qu'il/elle diffuse à ses collaborateurs.

Le client peut directement faire appel à lui/elle pour répondre à des questions techniques courantes ponctuelles, ou effectuer pour lui des recherches documentaires.



COMPÉTENCES :

Le/la responsable de mission doit avoir de solides connaissances en matière de comptabilité, fiscalité, droit des sociétés et droit social.

Il/elle doit connaître les procédures et normes comptables et maîtriser les outils et logiciels informatiques correspondants.

Au-delà de ces compétences techniques, le/la responsable de mission doit être rigoureux(se), organisé(e) car le bon

déroulement de la mission repose en partie sur lui/elle et sur l'organisation qu'il/elle aura mise en place.

Il/elle doit savoir manager une équipe, avoir le sens du contact et avoir une fibre commerciale.

Le responsable de mission Expert-Comptable est soumis au secret professionnel.



CADRE DE TRAVAIL

Le/la responsable de mission travaille au sein d'un cabinet d'expert-comptable. Il/elle est amené(e) à se rendre chez le client pour l'accompagner dans la gestion de leurs projets et peut également se faire accompagner par l'expert-comptable lorsque le projet est de plus grande envergure.

Il/elle travaille en équipe avec les assistant(e)s comptables qu'il/elle encadre.



FORMATIONS

Plusieurs formations initiales permettent d'exercer le métier de responsable de mission expert-comptable :

- DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion) ou équivalence Bac + 3 en comptabilité, Gestion/ Administration des entreprises ou Commerce,
- Licence CCA : Licence professionnelle Comptabilité Contrôle Audit,
- Master CCA : Master professionnel Comptabilité Contrôle Audit,
- DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion),
- Bac + 5 en Commerce (École de commerce), Comptabilité Contrôle Audit, Finance.



ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le/la responsable de mission expert-comptable peut avec l'expérience et en renforçant ses compétences techniques évoluer au sein du cabinet dans lequel il/elle

travaille, en coordonnant davantage de dossiers clients et en encadrant d'avantage de collaborateurs.